

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 75 20 janvier 1951

n° 75 20

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO  
n° 1 du 31/01/1951

Date de publication  
20 janvier 1951

Date du numéro  
31 janvier 1951

### TEXTE INTÉGRAL

1° Mme Thomas (Geneviève) est engagée en qualité de dame-employée auxiliaire (2e catégorie), à salaire mensuel, pour compter du 15 janvier 1951, en remplacement numérique de Mme Boisseau, dont le contrat est arrivé à expiration. L'intéressée est mise à la disposition du directeur du port.